

2013

2014



MASTER RECHERCHE SCIENCES ET DROIT DES RELIGIONS

**SPÉCIALITÉ ISLAMOLOGIE ou
SPÉCIALITÉ FINANCE ISLAMIQUE**

SOMMAIRE

SOMMAIRE

I.	Présentation générale de la formation.....	p. 5
	I.1- Présentation de la 1 ^{ère} année du Master en droit.....	p. 5
	I.2- Conditions d'accès en 1 ^{ère} année	p. 5
	I.3- Inscriptions	p. 6
	I.4- Environnement Numérique de Travail (ENT) et services aux étudiants	p. 7
II.	Organisation de l'année d'études	p. 7
III.	Descriptifs succincts des enseignements théoriques	p. 8
IV.	Règlement des examens.....	p. 12
V.	Contacts	p. 16
VI.	Renseignements pratiques.....	p. 17
VII.	Calendrier de l'année universitaire	p. 18

PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

I- PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

I-1 PRESENTATION DU MASTER

Le Master recherche "Islamologie, Droit et Gestion" est une formation universitaire permettant d'obtenir un diplôme de master de l'Université de Strasbourg. Il accueille dans une perspective scientifique les personnes désireuses de poursuivre leur formation au-delà du niveau de la licence.

Cette formation s'adresse aux juristes, aux spécialistes des sciences sociales, aux économistes, aux cadres associatifs, ainsi qu'aux cadres et intellectuels liés ou non au monde musulman, quel que soit leur horizon scientifique et culturel.

Ce master s'adresse également aux futurs universitaires souhaitant se spécialiser dans l'enseignement et la recherche relatifs au monde musulman.

L'objectif est d'apporter une contribution décisive à la formation des étudiants se destinant à une profession juridique nécessitant une formation en islamologie, ainsi qu'à toute personne désireuse d'améliorer ou d'approfondir sa connaissance du droit des religions et notamment du droit musulman, des fondements de l'islam, de la pensée, de la société et finance musulmanes...

I-2 CONDITIONS D'ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

Les diplômes reconnus pour l'accès à ce master sont les licences en droit, en sociologie, en histoire, en sciences politiques, éventuellement en sciences humaines et économiques.

Pour l'année 2013-2014, les étudiants ayant effectué une première année de master peuvent être admis en M2 spécialité "Islamologie" ou "Finance Islamique" sur dossier. D'autres diplômes sont également pris en compte.

La bonne maîtrise du français est également indispensable (pour les étudiants originaires d'un pays *non francophone*, un diplôme de connaissance de la langue française délivré par le Centre International d'Etudes Pédagogiques, **DELF** ou **DALF** (minimum DELF B2, DALF recommandé) ou test de connaissance du français (niveau C1 minimum) est exigé).

**Tous les candidats doivent
procéder à une inscription
administrative
sur le site Internet de l'université
www.unistra.fr
à partir du 18 juillet 2013**

**Renseignements
www.islamologie-strasbourg.fr**

ATTENTION :

- **Le respect des dates d'inscriptions est impératif. Pensez à vérifier le calendrier !
Inscriptions du 18 juillet au 15 octobre 2013.**

I.4- L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) ET SERVICES AUX ETUDIANTS :

Dès leur inscription administrative, les étudiants de l'Université de Strasbourg disposent d'une adresse email de l'université et pourront se connecter au réseau WIFI du campus et auront accès à leur environnement numérique de travail (ENT) personnel.

L'ENT est un espace sécurisé permettant, à partir d'une seule connexion, d'accéder à l'ensemble des services en ligne liés aux activités pédagogiques, aux activités de recherches et aux activités administratives.

Les étudiants y trouvent des informations sur :

- leur scolarité (résultats, inscriptions, bourses, etc...)
- les ressources documentaires des bibliothèques universitaires de Strasbourg
- l'environnement pédagogique (Univ-R)
- leur messagerie
- la vie étudiante

ORGANISATION DE L'ANNEE D'ETUDES

II- ORGANISATION DE L'ANNEE D'ETUDES

II.1 DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES A L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'année universitaire comprend deux semestres dans lesquels les matières sont sanctionnées par un examen ou un contrôle continu. L'étudiant suit des enseignements, théoriques et pratiques, organisés en « unités d'enseignements » (U.E.).

ATTENTION : l'assistance aux cours est obligatoire. Il appartient aux étudiants ayant une activité professionnelle régulière d'obtenir, dès le début de l'année universitaire, l'accord du responsable de la formation sur l'organisation de la validation.

Descriptif des enseignements de la 1^{ère} année de MASTER (M 1)

Mention : Islamologie, Droit et Gestion

1^{er} semestre

S1	UE 1 Langues et méthodologie	3 ECTS	COEF 1
	Langue : - <i>Arabe classique</i> - <i>Si déjà acquis, turc ou persan (à choisir avec l'accord du responsable de la formation)</i> - <i>Méthodologie</i>		
	UE 2 Droit des religions et laïcité	6 ECTS	COEF 3
	Histoire du droit des religions Sources du droit français des religions Régimes spéciaux du droit des religions (droit local) Droit des religions et principe de laïcité		
	UE 3 Histoire de l'islam	6 ECTS	COEF 3
	Naissance de l'islam Expansion de l'islam Développement en Occident Histoire des empires safavide et mongol Histoire de l'empire turco-musulman		
	UE 4 Gestion publique et sociologie du fait musulman contemporain	6 ECTS	COEF 3
	Approches sociales et politiques de l'Islam Sociologie des religions Politiques publiques du religieux		
UE 5 Approche comparée des religions	6 ECTS	COEF 2	
Religions de l'Antiquité Judaïsme Christianisme Religions asiatiques Nouveaux mouvements religieux			
UE 6 UE libre	3 ECTS	COEF 2	

Descriptif des enseignements de la 1^{ère} année de MASTER (M 1)

Mention : Islamologie, Droit et Gestion

2^{ème} semestre

S2	UE 1 Langues et méthodologie	3 ECTS	COEF 1
	Langue : - <i>Arabe classique</i> - <i>Si déjà acquis, turc ou persan (à choisir avec l'accord du responsable de la formation)</i>		
	UE 2 Principes et caractères généraux du droit musulman	6 ECTS	COEF 3
	Sources du droit musulman Ecoles juridiques ou rites Ouvrages de droit musulman		
	UE 3 Histoire immédiate de l'islam, pluralité dans l'islam	6 ECTS	COEF 3
	Pluralité en islam Islam contemporain en France et en Europe Courants de pensée dans l'islam contemporain		
	UE 4 Lecture herméneutique des sources	6 ECTS	COEF 3
Description des méthodes de lecture herméneutique des sources fondatrices : - <i>Exégèse historique et interprétation des textes coraniques</i> - <i>Exégèse historique et interprétation des hadiths</i>			
UE 5 Fondements de l'islam et pratiques rituelles	6 ECTS	COEF 2	
Fondements de la religion musulmane Fondements du dogme musulman Fondements des prescriptions rituelles Norme de la pratique rituelle			
UE 6 – UE libre	3 ECTS	COEF 1	

Descriptif des enseignements de la 2^{ème} année de MASTER (M 2)
Mention : Islamologie, Droit et Gestion
spécialité "Islamologie"
1^{er} semestre

S3	UE 1 Langues et méthodologie	3 ECTS	COEF 1
	Langue : - <i>Arabe classique</i> - <i>Si déjà acquis, turc ou persan (à choisir avec l'accord du responsable de la formation)</i> - <i>Méthodologie</i>		
	UE 2 Droit des religions en Europe	6 ECTS	COEF 3
	Droit international et européen des religions Statuts du culte musulman en Europe Droit français des religions (droit général, droit local alsacien-mosellan)		
	UE 3 Droits internes et organisations des religions	6 ECTS	COEF 2
	Droits internes comparés des religions Introduction à l'organisation des grandes religions		
	UE 4 Éthique et droit musulman/droit privé des religions	6 ECTS	COEF 4
	Le régime juridique des contrats de vente (Bay) : Moussawamah, Mourabaha, Tawarrouq, Salam, Istisna, Inah, Arboun, Sarf Le régime juridique des contrats de location (Ijara) Le régime juridique des contrats de société (Sharikat) : Mousharaka, Moudarabara, Inan Le régime juridique des contrats de garantie : Kafala et Rahn Le régime juridique des contrats de mandat : Wakala		
	UE 5 Civilisation arabo-musulmane et méthodologie	6 ECTS	COEF 3
	Présentation de la culture arabo-musulmane, à travers ses différentes facettes artistiques, architecturales, scientifiques et techniques ainsi que de la pensée philosophique Méthodologie		

Descriptif des enseignements de la 2^{ème} année de MASTER (M 2)
Mention : Islamologie, Droit et Gestion
spécialité "Islamologie "
2^{ème} semestre

S4	UE 1 Droit musulman : étude de cas (II)	6 ECTS	COEF 2
	Séminaires de droit musulman de la famille et d'analyse de la jurisprudence musulmane récente :		
	- <i>Droit musulman de la famille</i>		
	- <i>Jurisprudence musulmane</i>		
	UE 2 Participation à un projet de recherche	6 ECTS	COEF 2
	Participation à un projet de recherche de l'équipe d'accueil du master :		
- <i>Séminaires de recherche</i>			
- <i>Participation effective à un projet</i>			
UE 3 Rédaction et soutenance d'un mémoire	18 ECTS	COEF 4	
Atelier d'initiation à la recherche et à la rédaction d'un mémoire :			
- <i>Rédaction et soutenance d'un mémoire sous la direction d'un enseignant du master</i>			

Descriptif des enseignements de la 2^{ème} année de MASTER (M 2)

Mention : Islamologie, Droit et Gestion

spécialité "Finance Islamique"

1^{er} semestre

S3	UE 1 Introduction à l'Économie islamique et aux marchés financiers islamiques	3 ECTS	COEF 2
	Les principes directeurs (économiques, moraux et religieux) de l'Économie islamique La circulation des richesses et des capitaux Distinction avec l'Économie islamique (théorie des 3P, théorie de l'intérêt) L'Économie politique islamique Le système financier islamique Le rôle des autorités de régulation		
	UE 2 Droit musulman, droit bancaire et droit financier islamique	3 ECTS	COEF 2
	Sources et méthodologie du droit musulman Sources du droit bancaire et financier islamique (le régime de la prohibition du Ribâ, du Gharar, du Maysir et du Qimar) Les critères du licite et l'illicite en matière de transaction financière La nature des sanctions		
	UE 3 Lecture herméneutique des sources (Module mutualisé avec le M2 Islamologie)	3 ECTS	COEF 2
	Description des méthodes de lecture herméneutique des sources fondatrices: -Exégèse historique et interprétation des textes coraniques -Exégèse historique et interprétation des hadiths		
UE 4 Éthique et droit musulman/droit privé des religions	3 ECTS	COEF 3	
Le régime juridique des contrats de vente (Bay) : Moussawamah, Mourabaha, Tawarrouq, Salam, Istisna, Inah, Arboun, Sarf Le régime juridique des contrats de location (Ijara) Le régime juridique des contrats de société (Sharikat) : Mousharaka, Moudarabara, Inan Le régime juridique des contrats de garantie : Kafala et Rahn Le régime juridique des contrats de mandat : Wakala			

	UE 5 Les banques islamiques	3 ECTS	COEF 2
	<p>Les règles de fonctionnement des banques islamiques et leur réglementation</p> <p>Les dépôts islamiques</p> <p>Les opérations de crédit islamique (dont la mobilisation des créances et les garanties bancaires)</p> <p>Les moyens de paiement islamique (carte, chèque, etc.)</p> <p>La responsabilité des banques offrant des produits bancaires islamiques</p> <p>La gestion des risques</p>		
	UE 6 Les marchés financiers islamiques	3 ECTS	COEF 2
	<p>Typologie et mode de fonctionnement des marchés financiers islamiques</p> <p>Les titres de capital</p> <p>Le filtrage islamique des titres financiers</p> <p>Les indices boursiers islamiques</p> <p>Les certificats islamiques d'investissement (sukuk)</p> <p>Les produits dérivés islamiques</p> <p>Les fonds d'investissement islamique</p>		
	UE 7 La régulation des banques islamiques	3ECTS	COEF 2
	<p>Les autorités de régulation et la supervision des activités bancaires et financières islamiques</p> <p>Les organismes de standardisation des normes islamiques (Islamic Financial Services Board, Auditing and Accounting Organisation for Islamic Financial Institutions)</p> <p>Les organismes de promotion de la Finance islamique (International Islamic Financial Market)</p>		
	UE 8 Le management et la gouvernance des Institutions Financières Islamiques (IFI)	3ECTS	COEF 2
	<p>La théorie des Organisations et les IFI</p> <p>Le système de gouvernance des IFI</p> <p>Le management interculturel</p> <p>La gestion des ressources humaines</p>		
	UE 9 La fiscalité de la Finance Islamique	3 ECTS	COEF 2
	<p>La fiscalité Islamique (la nature et les catégories d'impôts, la zakat)</p> <p>La fiscalité nationale et internationale des produits bancaires et financiers islamiques</p>		

Descriptif des enseignements de la 2^{ème} année de MASTER (M 2)

Mention : Islamologie, Droit et Gestion

spécialité "Finance Islamique "

2^{ème} semestre

Finalité : recherche

S4	UE 1 Mémoire de recherche	27 ECTS
	Finalité: Professionnelle	
	UE 2 Langue	3 ECTS

REGLEMENT DES EXAMENS

REGLEMENT DES EXAMENS

III

Dispositions générales

III-1 INSCRIPTION

L'inscription n'est pas de droit. Une commission sélectionne les candidatures après examen des dossiers dans la limite des places disponibles.

Outre les pièces administratives, le dossier doit comporter une lettre de motivation indiquant les objectifs du candidat, un curriculum vitae, un compte-rendu des études antérieures et des résultats obtenus (justificatifs joints) durant l'ensemble des années passées dans des établissements universitaires ou de formation supérieure et, le cas échéant, un exposé de l'expérience acquise dans l'exercice d'une profession juridique. La commission d'admission se réserve la possibilité de convoquer le candidat, sur place ou par téléphone, quand elle estime un entretien nécessaire.

Les candidatures s'effectuent via l'interface électronique accessible depuis le site internet de la Faculté de droit. Les dossiers doivent être envoyés dûment complétés par les candidats avant la date indiquée pour chaque année. Tout dossier tardif est considéré comme irrecevable.

L'attention des candidats étrangers est tout particulièrement attirée sur le fait qu'une parfaite maîtrise (orale et écrite) de la langue française est requise pour être en mesure de suivre les enseignements avec profit.

III.2 -

Master 1

Semestre 1 (30 crédits)

Le semestre 1 est constitué des unités d'enseignements suivantes :

UE 1 –	Langues et méthodologie	(3 ECTS – coef 1)
UE 2 -	Droit des religions et laïcité	(6 ECTS – coef 3)
UE 3 -	Histoire de l'islam	(6 ECTS – coef 3)
UE 4 -	Gestion publique et sociologie du fait musulman contemporain	(6 ECTS – coef 3)
UE 5–	Approche comparée des religions	(6 ECTS – coef 2)
UE 6 –	UE libre	(3 ECTS – coef 1)

Les UE 2 à 5 font l'objet de deux épreuves écrites d'une durée de 4h, portant chacune sur l'une de ces quatre UE, au choix de l'enseignant responsable de la spécialité. Ce choix est porté à la connaissance des étudiants au plus tard dans le mois qui suit la rentrée. Les UE ne faisant pas l'objet d'une épreuve écrite font l'objet d'un contrôle continu, dont les modalités sont fixées par les enseignants de l'UE.

L'enseignement de langues (UE 1) fait l'objet d'un contrôle continu selon les modalités fixées par l'UFR dispensant le cours ou en fonction des accords passés par le responsable de la spécialité et l'enseignant du cours.

Semestre 2 (30 crédits)

Le semestre 2 est constitué des unités d'enseignement suivantes :

UE 1 –	Langues et méthodologie	(3 ECTS – coef 1)
UE 2 –	Principes et caractères généraux du droit musulman	(6 ECTS – coef. 3)
UE 3 -	Histoire immédiate de l'islam, pluralité dans l'islam	(6 ECTS – coef 3)
UE 4 –	Lecture herméneutique des sources	(6 ECTS – coef 3)
UE 5–	Fondements de l'islam et pratiques rituelles	(6 ECTS – coef. 2)
UE 6 –	UE libre	(3 ECTS – coef. 1)

Les UE 2 à 5 font l'objet de deux épreuves écrites d'une durée de 4h, portant chacune sur l'une de ces quatre UE, au choix de l'enseignant responsable de la spécialité. Ce choix est porté à la connaissance des étudiants au plus tard dans le mois qui suit la rentrée. Les UE ne faisant pas l'objet d'une épreuve écrite font l'objet d'un contrôle continu, dont les modalités sont fixées par les enseignants de l'UE.

L'enseignement de langues (UE 1) fait l'objet d'un contrôle continu selon les modalités fixées par l'UFR dispensant le cours ou en fonction des accords passés par le responsable de la spécialité et l'enseignant du cours.

III-2-1

Master 2 "spécialité Islamologie"

Semestre 3 (30 crédits)

Le semestre 3 est constitué des unités d'enseignements suivantes :

UE 1 –	Langues et méthodologie	(3 ECTS – coef 1)
UE 2 -	Droit des religions en Europe	(6 ECTS – coef 3)
UE 3 –	Droits internes et organisations des religions	(6 ECTS – coef 2)
UE 4 -	Ethique et droit musulman / droit privé des religions	(6 ECTS – coef 2)
UE 5 -	Civilisation arabo-musulmane et méthodologie	(6 ECTS – coef 3)

Les UE 2 à 5 font l'objet de deux épreuves écrites d'une durée de 4h, portant chacune sur l'une de ces quatre UE, au choix de l'enseignant responsable de la spécialité. Ce choix est porté à la connaissance des étudiants au plus tard dans le mois qui suit la rentrée. Les UE ne faisant pas l'objet d'une épreuve écrite font l'objet d'un contrôle continu, dont les modalités sont fixées par les enseignants de l'UE.

De plus, les matières de l'ensemble des UE 2 à 5 donnent lieu à un contrôle terminal (Grand oral) sous la forme d'une épreuve orale et de discussion organisées au second semestre.

L'enseignement de langues (UE 1) fait l'objet d'un contrôle continu selon les modalités fixées par l'UFR dispensant le cours ou en fonction des accords passés par le responsable de la spécialité et l'enseignant du cours.

Semestre 4 (30 crédits)

Le semestre 4 est constitué des unités d'enseignement suivantes :

UE 1	Droit musulman : étude de cas	(6 ECTS – coef 3)
UE 2	Participation à un projet de recherche	(6 ECTS – coef 2)
UE 3	Rédaction et soutenance d'un mémoire	(15 ECTS – coef 4)

L'UE 1 donne lieu à un contrôle continu, dont les modalités sont fixées par le(s) enseignant(s) de l'UE, en accord avec le responsable de la spécialité.

L'UE 2 est validée par un travail réalisé en accord avec l'enseignant responsable de l'UE.

Le mémoire de recherches (UE 3), de 70 pages environ, annexes non comprises, porte sur une des matières enseignées dans la spécialité. Le sujet est déterminé en accord avec l'un des enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique de la spécialité lors d'un entretien organisé avant les congés de décembre, afin de définir la problématique.

L'étudiant doit soumettre un plan à l'enseignant-chercheur qui dirige le mémoire avant la fin du mois de décembre. Le mémoire de recherches est déposé au plus tard le 20 juin auprès de l'administration. La soutenance doit se tenir entre le 20 juin et le 10 juillet, et de manière normale, avant le 14 Juillet.

Sur demande justifiée par l'étudiant, le dépôt du mémoire et la soutenance peuvent, à titre exceptionnel, être autorisés par le directeur de la spécialité, sur avis du directeur du mémoire, à une date ultérieure à celles indiquées ci-dessus.

Une épreuve de soutenance publique du mémoire de recherches se tient, durant la période prédéfinie, devant un jury présidé par le directeur dudit mémoire assisté d'au moins un enseignant-chercheur, avec la participation éventuelle d'une personne extérieure particulièrement compétente sur le sujet de recherches du candidat.

A – Validation et compensation

La présence aux cours et aux séminaires est obligatoire. Seuls les étudiants assidus sont autorisés à présenter les épreuves du Master 2, sous le contrôle de l'équipe pédagogique.

Un étudiant n'ayant pas justifié de son absence à plus de deux séances par semestre, quelle que soit la matière, reçoit un avertissement. A la troisième absence constatée au cours du semestre, quelle que soit la matière, il est exclu des examens du semestre.

Les notes se compensent entre elles au sein de chaque unité. Les unités se compensent entre elles par semestre. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes des deux semestres ne se compensent pas entre elles.

Lorsqu'un étudiant n'a pas validé tout ou partie du premier semestre, il est autorisé à poursuivre dans le second semestre. Il conserve dans ce cas le bénéfice des UE qu'il a validées, qui sont capitalisables sans limitation de durée dans le temps.

B – Session complémentaire

Il n'est pas organisé de session de rattrapage. En cas d'absence à une épreuve, l'étudiant est déclaré défaillant et ne peut obtenir le Master 1, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, en cas d'absence dûment justifiée, une épreuve de remplacement peut être autorisée par le responsable de la formation.

Le redoublement n'est pas de droit. Toute réinscription est subordonnée à l'autorisation de l'équipe pédagogique.

C- Régime particulier

Les étudiants peuvent être admis à préparer chaque année du diplôme sur deux années. Ils doivent en adresser la demande auprès du responsable de la formation. La demande doit être motivée et accompagnée de toutes les pièces justificatives. Elle doit être faite au moment de l'inscription et, au plus tard, avant la fin du mois d'octobre.

L'organisation de leurs études est arrêtée en accord avec le responsable de la formation, avant la fin du premier semestre.

Sont autorisés à présenter les épreuves du Master les étudiants qui ont été assidus aux enseignements.

Semestre 1 (30 ECTS)

Le semestre 1 est constitué des unités d'enseignement suivantes :

- UE 1 : Introduction à l'Économie islamique et aux marchés financiers islamiques
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 2 : Droit musulman et droit bancaire et financier islamique
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 3 : Lecture herméneutique des sources
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 4 : Droit des contrats musulmans et Éthique des affaires
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 5 : Les banques islamiques
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 6 : Les marchés financiers islamiques
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 7: La régulation des banques islamiques
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 8: Le management et la gouvernance des Institutions Financière islamique (IFI)
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
 - UE 9: La fiscalité de la Finance Islamique
(3 ECTS – coef. 2) Contrôle continu (coef. 1) Epreuve écrite (coef. 1)
- Les épreuves écrites des UE sont organisées sous forme d'un écrit unique, d'une durée de 5 heures portant sur les neuf matières.

UE : Langue (3 ECTS – coef. 2)

L'enseignement de langue donne lieu à une note de contrôle continu.

Semestre 2 (30 ECTS)

Le semestre 2 est constitué des unités d'enseignement suivantes :

UE 1 : Mémoire de recherche (27 ECTS – coef. 6)

Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche portant sur l'une des unités d'enseignement choisies par l'étudiant au premier semestre : la soutenance a lieu entre le 1er juin et le 15 septembre. Le sujet est déterminé en accord avec l'un des enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique de la spécialité.

La soutenance a lieu devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs, dont au moins un habilité à diriger des recherches.

UE 2 : Langue (3 ECTS – coef. 1)

L'enseignement de langue donne lieu à une note de contrôle continu.

A- Règles de compensation.

Les notes qui entrent, affectées de leurs coefficients respectifs, dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors que l'étudiant obtient la moyenne générale de 10/20 dans l'UE.

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes des deux semestres se compensent entre elles.

B- Session de rattrapage et redoublement.

Il n'est pas organisé de session de rattrapage. En cas d'absence à une épreuve, l'étudiant est déclaré défaillant et éliminé quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, en cas d'absence justifiée, une épreuve de remplacement peut être autorisée par le responsable de la formation.

Le redoublement n'est pas de droit. Toute nouvelle inscription au diplôme est subordonnée à l'autorisation de l'équipe pédagogique.

C- Régime particulier : préparation du diplôme sur deux ans.

Les étudiants peuvent être admis à préparer le diplôme sur deux années. Ils doivent en adresser la demande auprès du Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, qui prend la décision après avis du responsable de la spécialité. La demande doit être motivée et accompagnée de toutes les pièces justificatives. Elle doit être faite au moment de l'inscription et, au plus tard, dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

L'organisation de leurs études est arrêtée en accord avec le responsable de la formation.

D- Formation à et par la recherche.

Adossement de la formation à la recherche

Aspects formation à et par la recherche

Une formation à la recherche est assurée par l'apprentissage de la rédaction de mémoires et de rapports de recherche.

Les étudiants en filière recherche rédigent un mémoire.

Cette spécialité est proposée dans le prolongement du programme de recherche financé par l'ANR, sur la finance islamique (programme de 4 ans ; 30 mois écoulés au 1^{er} septembre 2011). Ce programme ANR a permis de structurer l'équipe de recherche constituée à l'UDS et a permis d'organiser un grand nombre de colloques et de journées d'études. Les étudiants de la mention seront invités à participer, voire à intervenir dans l'organisation de ces manifestations.

Les meilleurs mémoires de recherche pourront être publiés dans la revue de finance islamique, qui a été créée par l'équipe de recherche du centre du droit de l'entreprise en 2009, diffusée sous format papier et sur le web.

E- Formation professionnelle et compétences transversales.

Aspect formation professionnelle et compétences transversales

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leur cursus d'études dans un cadre pluridisciplinaire (compétences croisées, par ex en droit et en finance, ou en gestion de patrimoine et en finance etc...) ont la possibilité de bénéficier des « passerelles » au sein du Master droit des affaires ou dans le Master Finance.

Relations avec le milieu socio-professionnel, entreprises partenaires, tissu industriel
Partenariat important existant dans le cadre du programme de recherche ANR Finance Islamique, pouvant bénéficier à la formation du Master.

F- Formation continue et par alternance.

Modalités d'enseignement : formation initiale ou continue

L'enseignement peut être assuré dans le cadre d'une formation continue

Alternance : apprentissage - contrat de professionnalisation

En cas d'apprentissage : indiquer le CFA (Centre de formation des Apprentis)
gestionnaire

Pas de formation en apprentissage

G- Relations et échanges internationaux.

Nombreux échanges internationaux d'enseignants chercheurs, qui participent aux travaux des deux centres de recherche du CDE et du programme de recherche ANR, et qui pourront assurer des enseignements dans le Master à l'occasion de leur séjour en France.

IV-

CONTACTS

CONTACTS

Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme Alsace (MISHA)

5 Allée du General Rouvillois

67083 Strasbourg cedex

☎ : 03.68.85.61.00

Sur rendez-vous

Directeurs de la formation :

Monsieur Francis MESSNER et Monsieur Michel STORCK
francis.messner@misha.cnrs.fr et Michel.storck@unistra.fr

Directeur de la spécialité islamologie : Francis MESSNER
Directeur de la spécialité Finance islamique : Michel STORCK



Monsieur Moussa ABOU RAMADAN
Professeur invité



abouramadan@unistra.fr

Madame Stéphanie RICHARD

Service des Masters

Faculté de Droit

1 place d'Athènes

BP 66

67045 STRASBOURG CEDEX

☎ : 03.68.85.82.13



stephanierichard@unistra.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1. Service de la scolarité et des bourses

Faculté de Droit - rez-de-chaussée - Bureau n° 8 - ☎ 03 68 85 88 29
 Horaires d'ouverture : tous les matins de 9h à 11h30 et le jeudi de 14h à 15h30.

Courriel du service : scolarité-urs@urs.u-strasbg.fr

Courriel « bourses/étudiants étrangers (demande d'admission préalable) » :

karine.schneider@unistra.fr

2. Bureau des Masters – Travaux dirigés et examens

Faculté de Droit – 1er étage - Bureau n° 115 - ☎ 03 68 85 88 25

Courriel : stephanierichard@unistra.fr

3. Bureau de la vie étudiante (BVE)

La Patio – Bâtiment 1- RDC – 22 rue René Descartes 67084 STRASBOURG Cedex
 – 03.88.15.71.73 – svu-bve@unistra.fr – site web : <http://bve.u-strasbg.fr>

4. Bibliothèques

- Bibliothèques et salles de travail de la Faculté - 2^{ème} étage - ☎ 03 68 85 87 28
- Bibliothèque de la MISHA, 5 allée du Général Rouvillois ☎ 03 68 85 62 33
- Bibliothèque « Huet-Weiller » (U2/U3)- 4, rue René Descartes - ☎ 03 68 85 85 85
- Bibliothèque du P.E.G.E. (Pôle européen de gestion et d'économie)
 61, av. de la Forêt Noire (Salle 314, 3^{ème} étage) - ☎ 03 68 85 22 23

5. Vie pratique, logement ...

Consultez le Guide Ulysse, réalisé par le Pôle universitaire européen de Strasbourg, et rendez-vous à l'Agora de l'étudiant (Bâtiment le Platane).

L'Agora de rentrée permet aux étudiants d'accomplir toutes leurs démarches pratiques (rechercher un logement, établir sa carte de restaurant universitaire, etc.) sans avoir à se déplacer à travers la ville d'un service à l'autre.

6. Espace Avenir droit, économie, gestion

Des informations, des conseils, une documentation spécialisée pour construire votre cursus de formation et préparer votre insertion professionnelle.

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00
 vendredi de 14h00 à 17h00

Nouveau Patio - ☎ 03 68 85 63 00

Courriel : espace.avenir@unistra.fr

7. Assistante sociale

Mme Simone Werling, assistante sociale assure des permanences à la Faculté le mardi de 9h à 12h30 et jeudi de 13h30 à 16h.

Bureau situé à côté de l'amphi Eisenmann - ☎ 03 68 85 86 27

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2013/2014

**Les cours auront lieu à la Faculté de droit
ou dans les locaux de la MISHA
5 allée du Général Rouvillois
Campus Esplanade**

Le contenu et le volume des cours sont similaires à ceux des autres formations universitaires de Master. Le travail personnel demandé est important, et il faut prévoir de consacrer au master l'équivalent d'un temps plein.

Des dispositions spécifiques sont prévues pour permettre aux étudiants justifiant d'un emploi permanent de valider le master en plus de deux ans. Il est impératif d'en faire la **demande écrite et motivée** auprès du responsable pédagogique **avant le 31 octobre 2013**.

Il n'est pas prévu d'enseignement à distance et **l'assistance aux cours est obligatoire**.

www.islamologie-strasbourg.fr

SESSION D'OUVERTURE
La session d'ouverture du master aura lieu
le Lundi 16 septembre 2013, à 9 heures,
salle Table ronde (MISHA).
La présence de tous les étudiants est indispensable.